

Fiche de présentation formation du BF5^{ème} degré

Présentation

Six niveaux de Brevets Fédéraux ont été créés en 2009, de l'assistant club au brevet fédéral 5, dans les quatre disciplines.

La Fédération Française de Natation a ainsi créé et développé sa propre filière fédérale d'encadrement en complémentarité et cohérence avec la réforme de la filière de formation du Ministère en charge des sports.

Les titulaires du Brevet Fédéral 5^{ème} degré sont des entraîneurs experts. Dans le cadre des orientations fédérales, ils ont vocation à entraîner des sportifs du plus haut niveau national dans une logique d'optimisation de la performance. Ils assurent la fonction de directeur technique, manager et coordonnent une équipe technique en vue du développement sportif de leur discipline et du développement du club.

- UC1 : EC de diriger la mise en œuvre du plan de développement du club
- UC2 : EC de diriger un système d'entraînement du plus haut niveau national senior au moins dans la discipline
- UC3 : EC d'organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants
- UC4 : EC de coordonner la mise en œuvre d'un plan de formation au sein du club

Le titulaire du Brevet Fédéral 5^{ème} degré obtient de droit, 3 UC sur 4 du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS), spécialité performance sportive, dans la discipline choisie. Ce diplôme, permet d'entraîner contre rémunération.

L'INFAN, organisme de formation de la Fédération Française de Natation, propose une formation BF5 dans toutes les disciplines, de janvier 2018 à juin 2019. Cette formation BF5 sera suivie d'une formation à l'UC manquante (UC2) afin d'obtenir le DESJEPS à partir de la rentrée 2019.

Volume horaire de la formation

672 heures au total réparties comme suit :

- 257 heures de face à face pédagogique en centre (dont 40 heures de retour d'alternance)
- 265 heures de stage en alternance dont :
 - 160 heures au sein d'un club d'accueil, labellisé formateur au minimum
 - 35 heures au sein d'un pôle France
 - 35 heures au sein d'une structure labellisée national au moins (pôle ou club)
 - 35 heures au sein d'une Ligue
- 110 heures de travail personnel individuel
- 40 heures d'accompagnement lors d'un ou plusieurs déplacements

Calendrier de la formation

- ❖ Date limite d'inscription à la formation : vendredi 17 novembre 2017
- ❖ Tests de sélections et positionnement : mardi 05 décembre 2017

Dates des regroupements : 36 jours de formation à l'INFAN, soit 257 heures de face à face

- Regroupement 1 : du 15 au 18 janvier 2018
4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 2 : du 13 au 16 mars 2018
4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 3 : du 03 au 05 avril 2018
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 4 : du 29 au 31 mai 2018
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN

- Regroupement 5 : du 18 au 21 juin 2018
- *4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*
- Regroupement 6 : du 02 au 05 octobre 2018 (sous réserve de modifications)
- *4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*
- Regroupement 7 : du 04 au 07 décembre 2018 (sous réserve de modifications)
- *4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*
- Regroupement 8 : du 08 au 10 janvier 2019 (sous réserve de modifications)
- *3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*
- Regroupement 9 : du 05 au 07 février 2019 (sous réserve de modifications)
- *3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*
- Regroupement 10 : du 19 au 22 mars 2019 (sous réserve de modifications)
- *4 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN*

Les mois d'avril et mai 2019 sont consacrés aux épreuves initiales de certification.
Le mois de juin 2019 est consacré aux épreuves de remédiation.
Le jury plénier national aura lieu le 5 juillet 2019 (date à confirmer).

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 4 000 € / stagiaire

Tarif comprenant les frais pédagogiques, les frais forfaitaires de positionnement, les frais de certification et d'édition du diplôme.

Frais d'inscriptions : 20 € / stagiaire

Merci de fournir deux chèques distincts

Possibilité de prise en charge de la formation par les OPCA pour les éducateurs salariés.

A noter que, pour les stagiaires licenciés dans un club labellisé national ou international **et qui ne bénéficieraient pas d'un financement OPCA**, les frais pédagogiques pourront être pris en charge par la FFN dans le cadre de la labellisation (dans la limite de 3 stagiaires maximum par club labellisé pour les BF4 et BF5). Le club devra dans un premier temps présenter à l'INFAN la notification de refus de prise en charge OPCA, puis s'acquitter de la totalité des frais pédagogiques de la formation. A compter du 16 septembre de la saison suivant l'entrée en formation, le club pourra percevoir le remboursement des frais pédagogiques dans le cadre de la labellisation des clubs.

A noter qu'en cas de prise en charge partielle de la part d'un OPCA, un club labellisé National ou International pourra prétendre à cette aide fédérale sur le montant des frais pédagogiques de formation restant à sa charge.

Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation

Pour accéder à la formation, le stagiaire doit :

- Avoir 18 ans minimum
 - Être licencié à la Fédération Française de Natation
 - Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent
 - Être titulaire de l'ENF 1 - Sauv'nage (ou faire le test à l'entrée organisé le 30 novembre 2015)
 - Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (organisé le 30 novembre 2015)
 - Être titulaire d'un BF4 ou d'un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) et également titulaire des titres d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 de la discipline.
- **Justificatifs à fournir dans le dossier d'inscription**

Les épreuves de sélections

L'accès à la formation BF5 est réalisé à partir d'une sélection sur dossiers et, le cas échéant, d'un entretien de motivation organisé à l'INFAN.

Pour cela, tous les candidats doivent joindre à leur dossier d'inscription un mémoire d'analyse de leurs expériences dans les domaines de l'entraînement, de la gestion de projet et de la direction d'une équipe. Ce mémoire de 5 pages maximum doit faire apparaître la pratique quotidienne du candidat (techniques d'entraînement, présentation de projets sportifs et/ou de développement conduits en autonomie ou en équipe au sein du club, management d'équipe etc.) ainsi qu'une analyse critique de ces actions. Le candidat y détermine également ses attentes vis-à-vis de la formation et les compétences qu'il lui semble indispensable d'acquérir pour la réalisation de ses objectifs.

Un entretien de motivation peut être organisé par l'INFAN afin d'évaluer le projet professionnel du candidat, sa disponibilité au regard du calendrier de la formation, les modalités de financement de la formation, son engagement et sa motivation au regard de la formation.

Les modalités d'organisation du positionnement

- Date : mardi 05 décembre 2017
- Lieu : INFAN – siège fédéral FFN, 14 rue Scandicci, 93 508 PANTIN Cedex

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire et de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du BF5,
- proposer au stagiaire un parcours individualisé de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e).

Attention, l'allègement des temps de formation en centre ne dispense pas des épreuves certificatives.

Choix des structures d'alternance pouvant accueillir un stagiaire

- **160 heures de stage en situation au sein d'un club d'accueil** :

Il s'agit de la structure d'alternance. Ce stage de 160 heures fera l'objet de retours d'alternances en centre à l'INFAN, ainsi que de bilans trimestriels rédigés conjointement par le stagiaire et son tuteur. Une ou deux visites intermédiaires par un représentant de l'INFAN seront organisées durant la période de ce stage.

Critères de la structure d'alternance : club affilié FFN, labellisé formateur au moins OU structure du PPF

Niveau d'entraînement au sein de la structure : groupe de 6 nageurs au moins, dont au moins 1 qualifié aux Championnats de France.

Tutorat : la personne assurant la fonction de tuteur doit être majeure, titulaire au moins du BF5, du BEES 2 ou DESJEPS de la discipline, et posséder une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement. Les CTS peuvent être tuteur.

- **35 heures au sein d'un pôle France** :

Dans le cadre de la formation continue des entraîneurs, l'INFAN organise plusieurs fois par saison des semaines d'immersion au sein de Pôles France et Espoir. Les dates et lieux de ces formations seront communiquées en priorité aux stagiaires BF5, afin qu'ils puissent se positionner sur une de ces semaines, dans l'objectif de valider ces 35 heures de stages au sein d'un Pôle France.

Ce stage en Pôle France fera l'objet d'un travail personnel réalisé par les stagiaires et présenté au reste du groupe en retours d'alternances en centre.

- **35 heures au sein d'une structure labellisée national au moins :**

Critères de la structure : structure affiliée FFN (club ou pôle), labellisée national ou international, différente de la structure d'alternance en 160 heures.

L'objectif de ce stage est de compléter et d'enrichir les compétences des stagiaires dans le domaine de la direction technique d'un club.

L'INFAN mettra à disposition des stagiaires une liste des structures labellisées National ou International pouvant accueillir des stagiaires.

Ce stage en Pôle France fera l'objet d'un travail personnel réalisé par les stagiaires et présenté au reste du groupe en retours d'alternances en centre.

- **35 heures au sein d'une Ligue :**

Ce stage a pour objectif de compléter les connaissances des stagiaires dans le cadre de l'environnement professionnel au sens large. Il y sera notamment abordé l'ensemble des activités du plan de développement de la Ligue.

Le processus d'évaluation de la formation

Prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :

- Epreuve 1 / Test de sécurité : réalisé à l'INFAN lors du premier regroupement en centre. Les personnes ayant réalisé un test de sécurité dans les 3 mois précédant sont dispensés de cette épreuve.
- Epreuve 2 / Séance d'entraînement et entretien (réalisé par le tuteur)

L'alternance en structure ne peut démarrer tant que les PRSMP n'ont pas été validés.

Epreuve 1 du BF5 validant l'UC 1 :

- Rédaction d'un dossier présentant le plan de développement du club (30 pages max).
- Soutenance : 20' de présentation et 30' d'entretien portant sur l'analyse du plan de développement du club.

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

Epreuve 2 du BF5 validant l'UC 2 :

- Préparation et conduite d'une séance d'entraînement (1h30 min) suivie d'un entretien (45 min)

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

Epreuve 3 du BF5 validant l'UC 3 :

- Rédaction d'un dossier portant sur l'élaboration d'un plan d'organisation de la sécurité et des secours au sein de la structure d'alternance

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

- Test de sécurité réalisé à l'INFAN lors du dernier regroupement en centre.

Epreuve 4 du BF5 l'UC 4 :

- Interventions pédagogiques : le candidat fournit une attestation d'une ERFAN ou de l'INFAN justifiant de son intervention à au moins deux actions de formation fédérales d'une durée de six heures non consécutives minimum.
- Rédaction d'un dossier portant sur l'élaboration d'un plan de formation des cadres et sa mise en œuvre au sein du club.

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'INFAN :
Solène Lamballe – 01.41.83.87.67 ou solene.lamballe@ffnatation.fr**